



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/26  
2 mai 2019

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingt-troisième réunion  
Montréal, 27– 31 mai 2019

**PROPOSITION DE PROJET : ESWATINI (L')**

Le présent document renferme les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) PNUE et PNUD

## FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

### Eswatini

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUE (principale), PNUD	63 <sup>e</sup>	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (annexe C, groupe I)	Année : 2017	0,75 (tonnes PAO)
--	--------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2017	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					0,75				0,75

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009-2010 :	1,73	Point de départ des réductions globales durables :	7,3
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	6,19	Restante :	1,11

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2019	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,21	0,21
	Financement (\$US)	33 900	33 900

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	1,73	1,73	1,58	1,58	1,58	1,58	1,58	1,13	s.o.	
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	1,73	1,73	1,58	1,58	1,58	1,58	1,58	1,13	s.o.	
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts de projet	667 948	0	0	0	0	0	0	0	0	0	667 948	
		Coûts d'appui	50 096	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 096	
	PNUE	Coûts de projet	75 000	0	55 000	0	0	50 000	0	0	0	30 000	0	210 000
		Coûts d'appui	9 750	0	7 150	0	0	6 500	0	0	0	3 900	0	27 300
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)	Coûts de projet		742 948	0	55 000	0	0	50 000	0,0	0,0	0,0	0	847 948	
	Coûts d'appui		59 846	0	7 150	0	0	6 500	0,0	0,0	0,0	0	73 496	
Fonds totaux demandés pour approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts de projet										30 000		30 000	
	Coûts d'appui										3 900		3 900	

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Eswatini, le PNUE a présenté, en sa qualité d'agence d'exécution principale, une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 30 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 3 900 \$US pour le PNUE seulement<sup>1</sup>. La proposition comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche, un rapport de vérification sur la consommation de HCFC pour 2014-2018, et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2019-2020.

### Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement de l'Eswatini a déclaré une consommation de 0,47 tonne PAO de HCFC-22 pour 2018, qui est 73 pour cent inférieure à la valeur de référence des HCFC. La consommation de HCFC pour 2014-2018 figure au tableau 1 ci-après :

**Tableau 1. Consommation de HCFC en Eswatini (données de l'article 7 pour 2014-2018)**

HCFC	2014	2015	2016	2017	2018*	Valeur de référence
<b>Tonnes métriques</b>						
HCFC-22	26,70	18,54	21,20	13,60	8,50	31,36
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés**	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	50,90
Total (tm)	29,06	18,54	21,20	13,60	8,50	s.o.
<b>Tonnes PAO</b>						
HCFC-22	1,47	1,02	1,17	0,75	0,47	1,73
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés**	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	5,60
<b>Total (tonnes PAO)</b>	<b>3,83</b>	<b>1,02</b>	<b>1,17</b>	<b>0,75</b>	<b>0,47</b>	<b>s.o.</b>

\* Données provenant du rapport de vérification de la consommation de HCFC.

\*\* Fondées uniquement sur les données du programme de pays

3. La consommation de HCFC a diminué en raison de la mise en œuvre d'activités relevant du PGEH, en particulier la mise en place d'un système d'octroi de licences et de quotas, la reconversion d'une entreprise de mousse au cyclopentane en remplacement du HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés, et des activités de sensibilisation, qui ont favorisé l'introduction de technologies de remplacement des HCFC. Sur tous les frigorigènes importés dans le pays, le pourcentage de frigorigènes à base d'hydrocarbures (R-600 et R-290) est passé de 13 à 36 pour cent au cours de la période 2014-2018. Les autres solutions de remplacement sont à base de HFC, principalement du R-410A, du R-404A et du HFC-134a.

### *Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays*

4. Le gouvernement de l'Eswatini a déclaré des données de consommation de HCFC dans le rapport sur la mise en œuvre du programme de pays pour 2017 qui correspondent aux données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal. Les données du programme de pays pour 2018 seront présentées en juin 2019.

<sup>1</sup> Conformément à la lettre adressée le 18 mars 2019 par l'Eswatini Environment Authority au Secrétariat.

### *Rapport de vérification*

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement a mis en place un système d'octroi de licences et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC et d'équipement à base de HCFC, et que la consommation totale de HCFC pour 2018 était de 0,47 tonne PAO. Selon la vérification, l'Eswatini respecte les calendriers d'élimination du Protocole de Montréal et a satisfait les objectifs pour la période 2014-2018 figurant dans l'Accord avec le Comité exécutif relativement à l'élimination des HCFC.

### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

#### *Cadre juridique*

6. L'Eswatini a promulgué son règlement sur les SAO en 2003, qui assure notamment le contrôle des importations et des exportations de SAO et d'équipement à base de SAO. Ce règlement a été modifié en 2013 de manière à intégrer les HCFC. Il prévoit par ailleurs l'enregistrement de tous les intervenants concernés par les SAO, dont les techniciens en réfrigération, les importateurs et les utilisateurs finaux. Le gouvernement a décrété une interdiction frappant l'importation et l'utilisation du HCFC-141b, pur et contenu dans des polyols prémélangés, en vue de soutenir l'élimination de cette substance, lorsque le projet de reconversion de Palfridge a été terminé en 2015.

#### *Projet Palfridge*

7. Le projet Palfridge, qui a été approuvé lors de la 63<sup>e</sup> réunion, visait le remplacement du HCFC-141b par le cyclopentane, pour les activités de fabrication de mousse, dans la production d'appareils de réfrigération à usage domestique et commercial. Terminé en novembre 2015, il a permis d'éliminer 5,6 tonnes PAO de HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés importés. La consommation de HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés importés, qui était de 2,36 tonnes PAO en 2014, est nulle depuis 2015; aucun quota pour cette substance n'a été émis depuis 2016.

#### *Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation*

8. Les activités suivantes ont été menées :

- a) Deux réunions ont été tenues à l'intention des représentants gouvernementaux, des importateurs et des agents de dédouanement, en vue d'introduire le système mondial d'enregistrement automatisé des données de douanes (ASYCUDA) adopté par modification réglementaire; d'attribuer des quotas annuels; et d'accroître la sensibilisation au respect des objectifs de contrôle;
- b) Trois ateliers de formation à l'intention de 70 agents des douanes et formations sur place à trois postes-frontière commerciaux (Ngwenya, Mananga et Mahamba) sur la surveillance et l'application des politiques et règlements concernant les SAO. La surveillance des importations et exportations de SAO était intégrée au cours de formation sur les douanes;
- c) Deux ateliers de formation à l'intention de 62 techniciens sur les pratiques exemplaires d'entretien, dont l'utilisation en toute sécurité des frigorigènes inflammables; et des outils achetés lors des tranches précédentes (régulateurs, jeux de clés, pinces, outils à évaser et à rétreindre, manomètres à vide, détecteurs de fuite, etc.) ont été remis aux techniciens formés.

*Unité de mise en œuvre et de surveillance des projets (PMU)*

9. L'Unité nationale d'ozone (UNO) surveille l'efficacité des projets visant à éliminer les HCFC. On a recruté un consultant pour aider l'UNO à surveiller la mise en œuvre de toutes les activités associées au PGEH, y compris la collecte de données.

Niveau de décaissement

10. En date de mars 2019, sur le montant de 847 948 \$US approuvé jusqu'ici, 811 899 \$US ont été décaissés (143 979 \$US pour le PNUE et 667 920 \$US pour le PNUD), comme le montre le tableau 2. Le solde de 10 200 \$US de la troisième tranche sera décaissé d'ici juillet 2019.

**Tableau 2. Rapport financier sur la phase I du PGEH pour l'Eswatini (\$US)**

Tranche		PNUE	PNUD	Total	Taux de décaissement (%)
Première tranche	Approuvé	75 000	667 948	742 948	97
	Décaissé	49 179	667 920*	717 099	
Deuxième tranche	Approuvé	55 000	0	55 000	100
	Décaissé	55 000	0	55 000	
Troisième tranche	Approuvé	50 000	0	50 000	80
	Décaissé	39 800	0	39 800	
Total	Approuvé	180 000	667 948	847 948	96
	Décaissé	143 979	667 920	811 899	

\* Le PNUD a retourné 28 \$US à la 74<sup>e</sup> réunion.

Plan de mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

11. Les activités suivantes seront menées en 2019 et 2020 :

- a) Formation de 55 agents des douanes et d'exécution de la loi par l'entremise de trois ateliers de formation sur l'inspection des HCFC, de l'équipement à base de HCFC et des frigorigènes de remplacement, en ciblant les agents n'ayant jamais reçu de formation (PNUE) (15 000 \$US);
- b) Formation de 60 techniciens en réfrigération et climatisation sur les pratiques exemplaires en matière d'entretien des appareils de réfrigération au moyen de trois ateliers de formation (PNUE) (10 000 \$US);
- c) Surveillance et coordination des activités menées dans le cadre de la quatrième tranche, et présentation de rapports à ce sujet (PNUE) (5 000 \$US).

**OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT****OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH*Cadre juridique*

12. Le gouvernement de l'Eswatini a déjà fixé le quota d'importation des HCFC pour 2019 à 0,50 tonne PAO, valeur inférieure aux objectifs du Protocole de Montréal.

13. Au total, huit identificateurs de frigorigène sont utilisés à divers points d'entrée dans le pays. Vu le budget limité, la priorité a été donnée à l'introduction du système ASYCUDA et à la formation des

agents des douanes; l'achat de deux identificateurs de frigorigène a été retardé en raison de lenteurs dans le processus d'acquisition. Le pays complètera cet achat lors de la prochaine tranche.

#### *Problèmes techniques*

14. Le PNUD a expliqué que l'augmentation de la consommation de frigorigènes à base d'hydrocarbure dans le pays est surtout attribuable à la fabrication d'appareils de réfrigération commerciaux à base de R-290 par Palfridge. Les techniciens ne reconvertissent pas l'équipement de réfrigération et de climatisation aux frigorigènes inflammables. Afin d'assurer la sécurité des activités d'entretien des appareils utilisant des hydrocarbures, les programmes de formation à l'intention des techniciens d'entretien couvrent les aspects relatifs à l'utilisation en toute sécurité des frigorigènes inflammables. Les mesures de sécurité touchant l'utilisation des frigorigènes inflammables font également partie des ateliers de formation sur les douanes, car les agents des douanes doivent tester certaines substances importées qui sont consignées ou confisquées. Par ailleurs, le gouvernement s'efforce d'élaborer et d'adopter des normes de sécurité. L'Eswatini a adopté jusqu'ici la norme relative à la désignation des formulations et à l'attribution de préfixes aux frigorigènes (SZNS ISO 817 de 2005), qui jette les bases pour l'adoption d'autres normes concernant les frigorigènes inflammables.

15. L'UNO prévoit collaborer de près avec le ministère concerné en vue de mettre en place un système réglementaire visant à mettre en place et appliquer un système de certification des techniciens en réfrigération et climatisation de manière à s'assurer que ceux-ci possèdent les compétences voulues pour l'entretien de l'équipement à base de frigorigènes inflammables. Au cours de la quatrième tranche, l'UNO travaillera avec le ministère du Travail pour inclure la réfrigération et la climatisation dans les secteurs qui nécessitent une certification.

#### Conclusion

16. Le gouvernement de l'Eswatini confirme que le système d'octroi de licences et de quotas en place empêche les importations de SAO et d'équipement à base de SAO qui ont déjà été éliminés dans le cadre du Protocole de Montréal. Les activités régulières de surveillance et d'inspection des importateurs et des détaillants de gros équipements comprennent également les SAO déjà éliminées. Des inspections périodiques des fabricants (Palfridge) et des produits finis ont été menées en vue d'assurer la viabilité à long terme de l'élimination. La consommation de HCFC de 0,47 tonne PAO en 2018 est 73 pour cent inférieure à l'objectif de 1,56 tonne PAO pour cette année. Les agents des douanes ont été formés sur le contrôle des importations de SAO et l'utilisation en toute sécurité des frigorigènes inflammables. Le gouvernement a annoncé une interdiction frappant l'importation du HCFC-141b, pur et contenu dans des polyols prémélangés importés, dans le but de soutenir l'élimination de cette substance. La formation des techniciens et la distribution d'outils a permis à ceux-ci de suivre les bonnes pratiques en matière d'entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation, et le gouvernement s'efforce de mettre en place un système de certification des techniciens pour assurer la durabilité de la formation qui leur est destinée. Le décaissement des fonds au titre de la troisième tranche a atteint 80 pour cent du financement approuvé. On est en train de préparer le PGEH, qui sera soumis à la 84<sup>e</sup> réunion.

#### **RECOMMANDATION**

17. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour l'Eswatini;
- b) Demande au gouvernement de l'Eswatini, au PNUE et au PNUD de présenter à la première réunion de 2021 un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de

travail associé à la dernière tranche, ainsi que le rapport d'achèvement du projet lors de la deuxième réunion du Comité exécutif en 2022.

18. Le Secrétariat du Fonds recommande par ailleurs l'approbation globale de la quatrième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour l'Eswatini, avec le plan de mise en œuvre de la tranche correspondant pour 2019-2020, au coût d'appui et au niveau de financement figurant au tableau ci-après.

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coût d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche)	30 000	3 900	PNUE